LE MONDE MUSULMAN :

Corpus documentaire : le cadre politique :

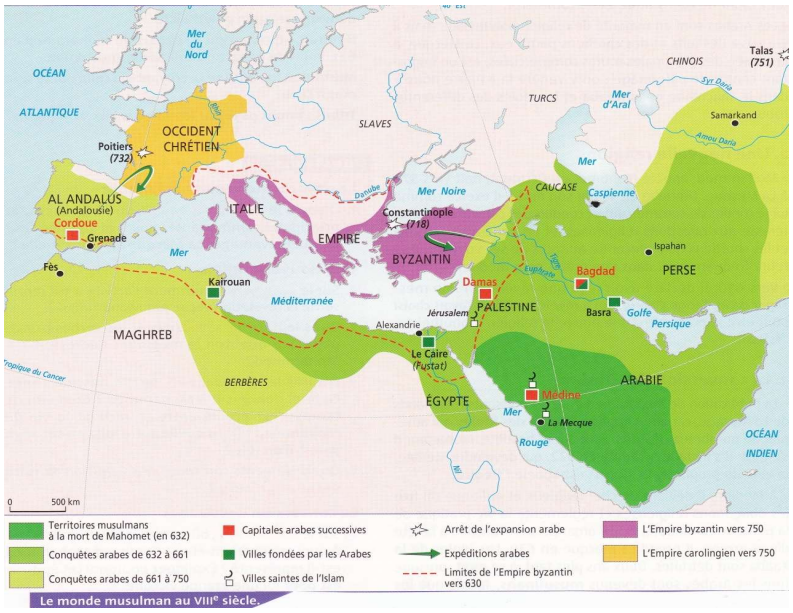

1 L'évolution du monde musulman du VIII° siècle au XI° siècle : de l'unité califale aux pouvoirs concurrents

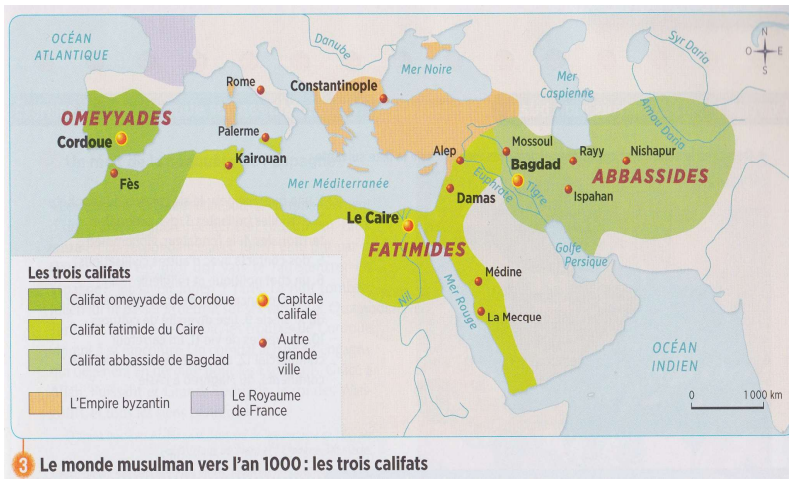

3 Le monde musulman vers l'an 1000 : les trois califats

2 **Le rôle du calife :**

« Son nom de calife vient de ce qu'il succède au prophète d'Allah à la tête de son peuple. Et de ce fait, on peut s'adresser à lui en disant « ô calife du prophète d'Allah ! ». Mais est-il permis de dire « ô calife d'Allah ! » ? On a répondu affirmativement, parce que c'est lui qui exerce ses droits à l'égard de ses créatures et parce qu'Allah a dit « Il vous a placés comme lieutenant sur la Terre. » Les devoirs qui lui incombent sont :

- S'occuper personnellement des affaires et pouvoir à l'administration de l'Islam.
- Défendre la religion et la maintenir selon les principes fixés.
- Exécuter les décisions rendues par les juges de façon à faire régner partout la justice, et à ce qu'il n'y ait ni mauvaise action de l'oppresseur, ni écrasement de l'opprimé.
- Protéger les pays d'Islam et mettre des garnisons suffisantes aux frontières pour que l'ennemi ne puisse verser le sang d'un musulman ou d'un allié. »

Al-Marwardi (juriste musulman de Bagdad), Statuts gouvernementaux, XI° siècle.

3

VERS POLÉMIQUES PRO-FATIMIDES

Contre les Omeyyades d'al-Andalus

1. "Ils n'ont pu avoir raison de leurs ennemis, sur leurs frontières mêmes, malgré les fringants coursiers qu'ils ont alignés.
Alors que tes troupes [celles du calife fatimide] ne cessent de porter à l'Héraklius [l'empereur byzantin] des coups meurtriers en dépit des flots bouillonnants et des déserts de rocaille".

2. "Qui parmi eux leur paraît digne de l'imamat, lors même qu'ils exciperaient de toutes leurs généalogies ?
L'imamat est réservé à une Famille dont ils ne peuvent briguer les titres, à un noble dépositaire qu'ils ont égalé à un candidat bien moins qualifié que lui".

Contre les Abbassides

3. "Tes épées [celles d'al-Mu'izz, calife fatimide] aux lames brillantes avaient pris leurs fourreaux en aversion ; auparavant, leur seule aversion était de ne trancher autre chose que les têtes.
À présent, elles trouvent à s'employer car elles ont pris fait et cause pour la Foi qui, telle un homme clamant justice, tend des bras implorants, dans les confins de l'Islam.
Pour les Arabes de pure race, rabaissés, en une époque aveugle génératrice d'aveuglement, jusqu'à toucher le sol de leurs faces,
Pour le trône de l'Islam, en Égypte, dévolu à un oiseau de mauvais augure[1], dont le plumage sombre annonce la séparation et l'amertume,
Pour l'État, partagé à Bagdad entre un 'bras'[2], mais bras-moignon, sans main et sans poignet,
Et un mort (pourrissant), affublé des oripeaux d'un calife, tas de viande inerte enveloppé d'une peau pustuleuse.
Cet esclave devenu monarque n'est pas, en dépit de sa basse extraction, plus vil que les 'gens' d'Irak,
Troupeau qui s'ébat entre l'ignorance et l'indécision, dépossédé de son pouvoir par les Turcs ou les Daylamites."

4. "Pourquoi la Religion, dans les deux Orients, est-elle si peu protégée ? Pourquoi est-elle humiliée et terrifiée ?
La cause en est que les Abbassides ont remis leurs pouvoirs – ô temps ingrats ! – entre les mains de domestiques
Dont l'âme noire dissimule, dans ses replis sournois, le fiel et la haine des musulmans.
Devenus esclaves de leurs esclaves, créatures de leurs serviteurs, c'est comme si le revers remplaçait la face. [...]
Ce monarque qui n'a pu se soustraire à l'humiliation, que n'eût-il appelé les gens de la Maison de Muhammad à son aide ?
Misérables que vous êtes ! Vos hérauts ne se manifestent que pour annoncer la chute d'une place forte ou une nouvelle avanie subie par la Religion.
Mais voici al-Mu'izz[3], fils du Prophète, se préparant à défendre le sanctuaire de l'élu de Dieu [...]".

Ibn Hānī, *Dīwān*, traduction M. Yalaoui, *Un poète chiite d'Occident aux IVe-Xe siècles : Ibn Hānī al-Andalusī*, Tunis, Publications de l'université de Tunis, 1976 (1. p. 299 ; 2. p. 97-98 ; 3. p. 117-124 ; 4. p. 317).

1. Allusion à Kāfūr, au pouvoir avant que les Fatimides ne s'emparent de l'Égypte. Son nom signifie "camphre", produit de couleur blanche, et fait allusion, par antiphrase, à l'origine nubienne de cet eunuque noir de statut servile qui devint régent de l'héritier ikhshidide en 966.
2. Allusion à 'Adud al-Dawla, surnom dynastique du sultan bouyide qui était auprès du calife abbasside ; *'adud* signifie aussi bien "bras" que "force", "vigueur".
3. Calife fatimide (953-975).